

TRESSES INFORMATIONS

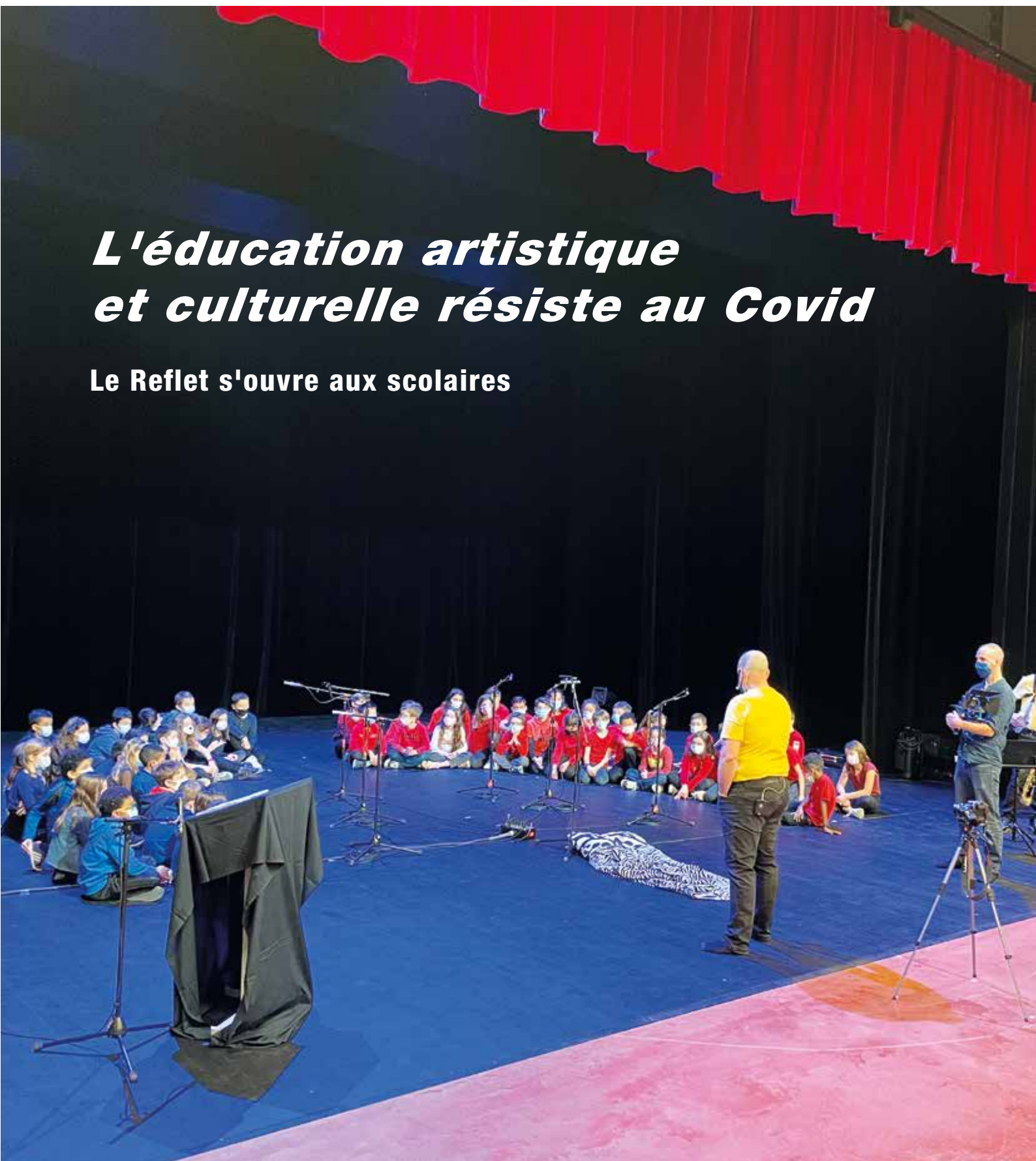


N° 178

MAGAZINE MUNICIPAL / mars 2021

L'éducation artistique et culturelle résiste au Covid

Le Reflet s'ouvre aux scolaires



AGENDA

Retrouvez sur www.tresses.org
tout l'agenda de la ville



SOMMAIRE

ma ville mon shopping
Ma nouvelle façon de consommer local

- J'achète en ligne des centaines de produits près de chez moi
- Je profite de la livraison à domicile ou du retrait en magasin
- J'échange avec mes commerçants : ils sauront me guider et me surprendre

Rejoignez-nous sur
www.mavillemonshopping.fr

Pour aider les commerçants à sauter le pas du numérique, la plateforme « Ma Ville Mon Shopping » permet de créer gratuitement leur boutique en ligne. Une manière de pouvoir consommer local et être livré à domicile.

Tresses en images	p.4
Tresses Contacts	p.6
Infos habitants	p.7
Accompagner - se soutenir	p.8-9
Entretenir - protéger	p.10
Préserver - favoriser	p. 11
Planifier - organiser	p. 12
Proximité	p. 13
En direct du conseil municipal	p. 13
Culture - spectacles	p.14-15
Jeunesse	p.16
Médiathèque	p.17
Les associations tressoises	p.18-22
Tresses Pratique	p.24
Tribunes libres	p.26
Histoire de Tresses	p.27



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
Imprimé avec des encres à base végétale.



EDITO

Chères Tressoises, chers Tressois,

C'est avec fatigue mais aussi espoir que je rédige cet éditorial. Fatigués nous le sommes tous devant cette situation de crise qui dure, nos repères bouleversés, la vie sociale malmenée, l'incertitude du lendemain. Trop de nos proches sont victimes du virus. C'est dans ces moments que, plus que jamais, nous devons faire preuve de résilience, nous adapter aux nouvelles conditions de vivre ensemble, trouver au plus profond de nous-mêmes les raisons de surmonter l'adversité, les moyens de le faire. La solidarité et la fraternité ne sont pas de vains mots, soyons attentifs à nos proches et nos voisins, aux personnes fragiles et isolées.

L'espoir réside dans les progrès de la vaccination. Même lente, même imparfaite, même confuse, la campagne de vaccination gagne tous les jours du terrain. Toutes les personnes de plus de 75 ans de la commune pour lesquelles nous disposons d'un numéro de téléphone ont été appelées par les élus pour recenser les candidats à la vaccination. Nous nous sommes rapprochés des professionnels de la vaccination et plus de 90% des personnes volontaires se sont vu proposer un rendez-vous de vaccination. Dans le même esprit de solidarité et d'efficacité nous avons mis un moyen de transport à disposition de celles et ceux qui en avaient besoin.

A côté de nous de grands centres de vaccination sont disponibles à Lormont, Floirac, Libourne, Bordeaux.

Dès le début du mois de janvier j'ai proposé à la Préfecture d'ouvrir un centre de vaccination sur Tresses. La Préfecture et l'Agence régionale de santé demandent à présent aux communautés de communes voisines de la métropole de se rassembler pour ouvrir fin mars un centre qui pourrait se situer à Sadirac, sous réserve d'une prochaine confirmation. Le contexte est extrêmement changeant et nous demande une adaptation permanente. Je vous tiendrai informés en temps réel.

Ces dernières semaines, les actions municipales sont allées bon train. En matière de solidarité : aide aux personnes en difficulté ; distribution des paniers garnis pour les séniors.

En matière de citoyenneté élargissement du forum tressois ; mise en service d'une application d'information municipale disponible sur téléphone portable ; lancement de la réserve civile communale ; plantation de l'arbre de la paix ; partenariat du service espaces verts avec un centre pour jeunes adultes handicapés.

Pour les enfants, la politique culturelle se déploie activement et propose des spectacles, des rencontres avec les artistes, des expositions... Pendant ce temps le projet de réhabilitation de l'école maternelle entre dans une phase active tandis que progresse le projet de créer un nouveau groupe scolaire à la Séguinie parallèlement à la reconstruction des locaux du centre de loisirs.

Côté urbanisme, nous lançons la révision allégée du plan local d'urbanisme, selon la procédure expliquée dans ce magazine. L'aménagement de deux logements dans la maison Della Libera est engagé. Le wifi public gratuit est déployé.

Autant d'actions menées avec vous, pour vous, parce que demain se prépare aujourd'hui.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver prochainement, prenez soin de vous.

Christian Soubie
Maire de TRESSSES

TRESSES EN IMAGES



Départ vers le centre de vaccination pour les plus de 75 ans accompagnés dans leur prise de rendez-vous par le CCAS.



Opération de revalorisation par broyage des déchets verts des Tressois.



Création de trottoirs allée Armenaud.



Elagage des arbres de l'école élémentaire.



Les experts de l'ONF mesurent la densité du bois à l'intérieur du tronc avec un pénétromètre.



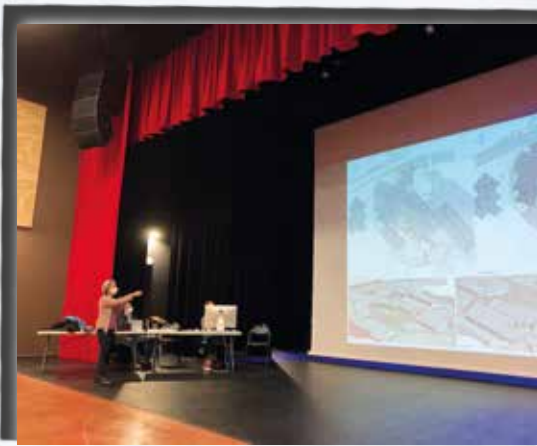
Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement Av. du Desclaud et réparation d'une partie effondrée.



Les élèves de CM2 découvrent le patrimoine de Tresses et visitent le clocher du XIII^{ème} siècle de l'église.



Grand nettoyage de printemps intercommunal : ramassage de 340 kg de déchets par 72 volontaires tressois.



Réunion du comité de pilotage du projet de restructuration et de rénovation de l'école maternelle.



Exposition : les maternelles se questionnent au travers de jeux sur les stéréotypes fille-garçon (avec la Ludothèque et le Friiix Club).



Animation auprès des enfants de l'école élémentaire : apprendre à reconnaître les légumineuses servies à la cantine.



Mouton en éco-pâturage à Tresses.

CONTACTS

Mairie

5, avenue des Ecoles - BP 67
33370 Tresses
tél. 05 57 34 13 27
mairie@tresses.org
www.tresses.org

Accueil du public

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
8h30-12h & 14h -17h30
mardi 14h -17h30
samedi 8h30 -12h

Permanences urbanisme

Uniquement sur rdv pris par mail
urbanisme@tresses.org
lundi 13h30-17h30
mercredi 13h -18h

Médiathèque

05 57 34 04 24
mediatheque@tresses.org
www.aufildesbib@fr

Bibliothèque : 5, avenue des Ecoles

Annexe multimedia : 1, place du
Marronnier

Accueil du public

mardi 16h -19h
mercredi 10h-12h et 14h-18h30
Jeudi et vendredi 16h-18h30
samedi 10h-12h30

Ecole Maternelle

Directrice : Véronique Szpak
05 57 34 15 07

Ecole Élémentaire

Directeur : Philippe Vanbauce
05 57 34 10 77

Centre de Loisirs & Accueils périscolaires Les Francas

Place du Marronnier
Bureau 05 57 34 28 67
Ecole maternelle 05 57 34 16 86
Ecole élémentaire 05 57 34 11 30

Crèche

association Vertelune
Directrice : Alexandra Sizur
1, Rés. Le Bourg
05 57 34 04 45

A.C.D.B. Les côteaux de Bordeaux

Service aide à domicile, portage de
repas à partir de 65 ans
05 56 72 89 94

Communauté de Communes les Coteaux bordelais

8, rue Newton 33370 Tresses
05 57 34 26 37
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr
www.coteaux-bordelais.fr

Déchèterie de Tresses

05 56 21 19 79
Parc d'activités de Mélac
Horaires d'été (15 mars - 15 oct)
lundi 13h-18h & du mardi au samedi
9h-12h30 et 13h30-18h

La Poste : 05 57 34 50 45

Gendarmerie : 05 57 34 45 00

Sos médecins : 05 56 44 74 74

Secteur 1 - Nord

Philippe Lejean, 07 63 13 51 16

Secteur 2 - Ouest

Sylvie Pinet, 07 63 13 50 76

Secteur 3 - Centre

Déborah Bezin, 07 63 13 51 40

Secteur 4 - Sud et Est

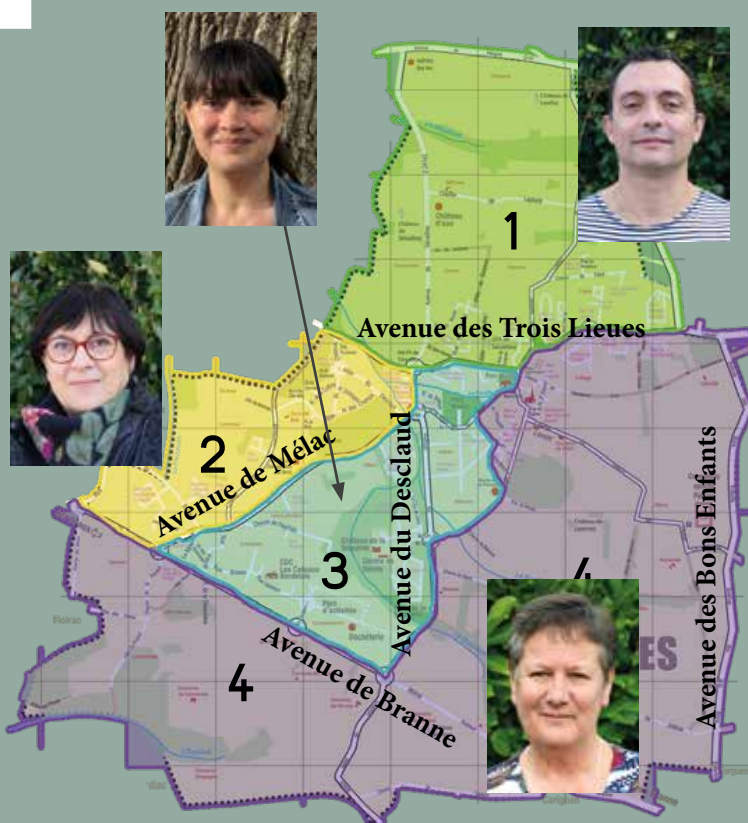
Cathy Lageyre, 07 63 13 51 54



Vous pouvez aussi nous
contacter par mail
mairie@tresses.org
ou depuis le site internet
www.tresses.org
au moyen du formulaire
accessible en page
d'accueil.

Plus de proximité !

Quatre conseillers municipaux de proximité
sont à votre écoute. Vous pouvez les contacter
pour leur signaler un problème d'éclairage, de voirie,
de sécurité... Ils sont vos interlocuteurs privilégiés.



Nouveau service

Coiffure By Jo

2 chemin de la Belle Etoile

05 57 71 36 70

coiffurebyjo@hotmail.com

Conseils à la rénovation énergétique

Soliha accompagne les ménages qui souhaitent engager la rénovation énergétique de leur logement (aides financières, choix des matériaux, des systèmes de chauffage et d'eau chaude, énergies renouvelables...).

Permanences à la mairie de Tresses Mercredi 26 mai matin (autres dates dans les autres communes de la Communauté de Communes).
Renseignements : 05 56 33 88 70 / infoenergie33@solih.fr



La mairie de Tresses informe ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

La mairie de Tresses vient d'adopter l'application mobile Panneau Pocket. Ce système simple et efficace permet de communiquer instantanément avec les Tressois par le biais d'une notification sur les smartphones, les tablettes et les ordinateurs(<https://app.panneaupocket.com/>). L'application permet d'être informé sur les événements de la commune (manifestations, spectacles, animations...), les actualités (travaux, conseils municipaux...) et de prévenir instantanément les citoyens en cas d'alertes (pollution, alerte météo...). Une application simple, gratuite, sans publicité, sans recueil de données personnelles, sans création de compte et 100 % française.



Wifi public et gratuit près des équipements sportifs, culturels et en centre bourg



La Commune met à disposition des habitants de Tresses ainsi que de ses visiteurs un moyen facile et gratuit d'accéder à Internet. Très prochainement un Wifi gratuit sera disponible à l'intérieur et à proximité des équipements publics : salle du Reflet et le parc Marès, pôle multisports de Pétrus ainsi que dans le centre : salle des sports, les 2 sites de la médiathèque, les parkings des terrasses.

La législation impose la création d'un compte à la première connexion (pour des raisons de sécurité, de lutte contre le téléchargement illégal et la diffusion de contenus sensibles). Ce réseau a été presque intégralement financé par le programme européen Wifi4EU.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Capucine, Marie, Joëlle LUC le 30 novembre 2020

Ayden ARNOUD le 1^{er} octobre 2020

Charly, Jules ELIAUTOUT le 7 janvier 2021

Céleste, Désiré SCHOCH RIBIERE le 11 janvier 2021

Lucas, Laurent IBARDIN le 16 janvier 2021

Lyana, Julia, Maëlys MANEAU le 7 février 2021

DECES

Jean-Claude CABATON le 6 février 2021



ACCOMPAGNER

Le Centre Communal d'Action Sociale, Venir en aide aux plus fragiles

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus vulnérables : le CCAS. Le CCAS est ainsi l'outil principal de la Commune permettant de mettre en oeuvre les solidarités et d'organiser l'aide sociale au profit des Tressois.

Il intervient au travers de 4 axes :

1- Subventions aux associations

Le CCAS soutient financièrement les associations à caractère social, qui ont une action caritative comme le Secours Populaire, médicale comme France Adot (don d'organes) ou de protection comme la Croix Rouge. La Société Protectrice des Animaux a également sollicité une subvention cette année.

2- Action sociale

Le CCAS répond aux demandes de secours des personnes les plus fragiles (aides financières ponctuelles) pour faire face à des charges trop lourdes à supporter (restauration scolaire, loyer, mobilité...). Cette aide intervient après étude préalable par l'assistante sociale de la MDSI de Floirac, Dans un souci de transition écologique, le CCAS propose aux personnes à faibles revenus de participer (à hauteur de 100 euros maximum) à l'achat d'un vélo électrique (sous condition de revenus).



Distribution des paniers garnis 2021

3- Action en faveur des personnes âgées

Le CCAS exerce une mission auprès des personnes âgées. Pour créer du lien social et lutter contre leur isolement, il offre un repas festif par an et pour ceux qui ne pourraient se déplacer, un panier garni. En 2020, ce repas a rassemblé 244 convives. En 2021, faute de repas en raison de la pandémie, ce sont 683 paniers garnis qui ont été distribués.

Le CCAS tient à jour un registre de personnes vulnérables contactées en cas de déclenchement du plan sanitaire ou canicule. 72 personnes ont manifesté la volonté d'y être inscrites.

Une fois par an en octobre, le CCAS propose aux seniors des animations et des sorties dans le cadre de la Semaine Bleue. L'édition 2020 a été perturbée par la crise sanitaire mais 2 animations ont été néanmoins proposées dont la visite de l'exposition au Bassin de Lumières qui a rassemblé 65 personnes.

Le CCAS subventionne sous condition de ressources les personnes âgées ou handicapées qui souhaitent adhérer à un dispositif de téléassistance à leur domicile.

4- Action en faveur de l'éducation

En plus de ces actions à caractère social, le CCAS aide les établissements scolaires dans leurs projets d'activité ou de sortie éducatives. Ainsi, chaque année, le CCAS finance les sorties scolaires des jeunes tressois et aide le collège Jean Zay de Cenon au financement d'une classe CHAAP (Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques) permettant aux élèves de renforcer leur culture artistique. Il a aussi financé un logiciel utilisé par la psychologue scolaire.

Vaccination des plus de 75 ans, Ces dernières semaines, les Tressois de plus de 75 ans ont été contactés pour leur proposer l'aide du CCAS dans le cadre de la vaccination contre la COVID19 (prise de rendez-vous et possibilité de transport pour les plus isolés). Ils ont été individuellement appelés par les élus volontaires du CCAS qui se mobilisent dans le cadre de l'appel hebdomadaire des personnes vulnérables lors des déclenchements des plans canicule ou sanitaires. Ce sont ainsi plus de 170 personnes qui ont pu être vaccinées et protégées grâce à cette action.

La sécurité civile est l'affaire de tous. Devenez membre de la réserve communale de sécurité civile !

Si vous souhaitez vous rendre utile lors de situations exceptionnelles par leur gravité et participer à la protection des biens et des personnes face aux risques majeurs, rejoignez bénévolement la réserve communale de la sécurité civile.

Afin d'optimiser la réponse de la Commune en prévention ou en cas d'événements exceptionnels, le Maire Christian Soubie souhaite créer une réserve communale de sécurité civile afin de mobiliser des moyens humains complémentaires aux services municipaux.

La Commune pourra faire appel à la réserve communale de sécurité civile pour renforcer l'action de ses services lors de différents risques majeurs. Ces risques peuvent être d'origine naturelle (tempêtes, inondations, canicule, neige...) ou liés à l'activité humaine comme (transport de matières dangereuses, attentats, incendies...).

Pour intégrer cette réserve, il suffit d'être majeur et motivé. Il n'y a pas de critère particulier de recrutement ou d'aptitude physique. Les missions confiées sont en adéquation avec les capacités et motivations des " réservistes ". Tous les profils sont intéressants et l'engagement bénévole, prend la forme d'un contrat. Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre, mais des séances d'information et des exercices seront régulièrement organisés par la mairie.

Vous êtes intéressé ? Adressez un mail à l'adresse mairie@tresses.org



*L'arbre de la paix planté à l'occasion
de la journée d'hommage aux victimes
du terrorisme nous rappelle combien
la paix est précieuse et fragile.*

Vous avez entre 16 et 35 ans et êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ? La Mission Locale des Hauts de Garonne vous accompagne !

Des conseillers vous informent et vous aident dans toutes vos démarches d'orientation, de formation, d'emploi, de logement, de mobilité, de santé et d'accès aux droits.

Rendez-vous à la mission locale à Cenon (54 avenue Hubert Dubedout) ou à Tresses lors des prochaines permanences les 8 avril, 29 avril, 20 mai, 10 juin et 24 juin.
05 57 77 31 00 - sur rendez-vous
<https://lamissionlocale.com/>

Les arbres de la commune sous surveillance

Au cours de son existence, un arbre subit de nombreuses agressions qui peuvent le fragiliser.

L'Office National des Forêts a réalisé, à la demande de la Commune, un diagnostic approfondi de 11 arbres situés dans l'espace public. L'analyse physiologique, sanitaire et biomécanique de ces arbres a conduit à des préconisations de suivi, d'élagage, de déparasitage. Un seul arbre devra être abattu avenue de Mélac.

Ce travail de surveillance et d'entretien des arbres est mené depuis plusieurs années et toute intervention sur un arbre fait l'objet d'une étude préalable. L'abattage n'est jamais envisagé autrement qu'en ultime recours.

Le gui est un ennemi de l'arbre qui le parasite et l'affaiblit.

Lorsqu'il est très envahissant, pour sauver l'arbre, il est nécessaire d'intervenir drastiquement comme ce sera prochainement fait sur cet arbre du parc de la Mairie.



Ensemble, luttons contre le moustique tigre

Le moustique tigre vit au plus près des hommes et se déplace peu. La femelle pond sur une surface humide ou même sèche. Une fois le retour de l'eau dans le gîte larvaire, la larve se développe et le moustique éclot.

Pour lutter contre sa prolifération, **partez à la recherche des gîtes larvaires.**

Quelques bons réflexes sont à adopter pour éviter de faire de votre jardin la nursery des moustiques :

- rangez à l'abri de la pluie les objets qui peuvent retenir les eaux ;
- videz après chaque pluie ou arrosage tous les réceptacles où l'eau peut stagner :
- changez très régulièrement l'eau de ce qui ne peut être vidé : gamelles des animaux...
- curez et nettoyez les gouttières, caniveaux, rigoles... pour faciliter l'écoulement des eaux ;
- entretenez les piscines même en l'absence d'utilisation ;
- introduisez des poissons rouges, friands des larves des moustiques dans les bassins d'agrément ;
- couvrez les réservoirs d'eau (bidons d'eau, récupérateurs d'eau, citernes, bassins, piscines hors d'usage) avec une moustiquaire, un voile, un couvercle ou un tissu.

La Commune étudie actuellement l'efficacité de certaines installations innovantes permettant de lutter contre le moustique tigre.



Ce livret rappelant les gestes préventifs a été distribué aux Tressois en mars 2020. Il est disponible à l'accueil de la mairie ou sur la page d'accueil du site internet de la commune.



Le service des espaces verts accueille deux fois par mois des jeunes adultes handicapés de l'IMPRO Bel Air de Tresses pour une immersion dans le milieu professionnel. Tout en approchant un contexte de milieu ordinaire du travail, les jeunes s'impliquent dans les actions de la Commune autour de la protection et l'entretien des espaces verts et naturels. Temps, patience, bienveillance et accompagnement sont les clés permettant à ces jeunes d'évoluer à leur rythme vers le monde du travail.

PRESERVER FAVORISER



Abeille



Mésange



Escargot



Punaises harlequin



Hérisson



Gendarmes



Merle noir



Capricorne



Coccinelle



Sangsue Trocheta
Subviridis



Chenille cossus
gâte-bois



Crapauds et
salamandre



Grande sauterelle
verte



Jeune
orthoptère

Mon jardin regorge de vie !

Les jardins privés sont une composante riche et fondamentale de la biodiversité. Ils peuvent contribuer au maintien de populations végétales et animales (oiseaux, batraciens, insectes, petits mammifères...) indispensables à l'équilibre des espèces.

Plus un jardin développe de diversité, plus son écosystème s'approche d'un écosystème naturel. Favoriser l'accueil des insectes permet d'améliorer la pollinisation au potager et au verger, et de bénéficier naturellement de prédateurs naturels contre les ravageurs, pucerons et cochenilles par exemple...

Quelques astuces permettent de favoriser la biodiversité dans les jardins :

- planter des plantes indigènes, plus adaptées aux sols, au climat et à la faune et la flore locale ; des haies de pruneliers, d'aubépines par exemple où les oiseaux nichent,
- diversifier les habitats : plantes grimpantes, vieux troncs, tas de pierres, hôtels à insectes, nichoirs...
- planter des fleurs mellifères qui attirent les pollinisateurs,
- planter des plantes aromatiques, des arbres fruitiers où nombre d'espèces trouvent à se nourrir,
- limiter la propagation des espèces invasives, exotiques,
- accepter les mauvaises herbes et laisser un coin au naturel qui peut servir d'habitat et de refuge.

A noter !

La Ligue de Protection des Oiseaux recommande de ne pas tailler les haies entre le 1^{er} avril et le 31 juillet afin de ne pas perturber la nidification.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'usage de pesticides est interdit dans les jardins et proscrit depuis 2015 dans les espaces publics de Tresses.



Courtilière



Rouge gorge



Triton palmé



Papillon flambé

Ces photos ont été prises dans un même jardin de Tresses (exceptés les oiseaux).

PLANIFIER ORGANISER

Plan Local d'Urbanisme

Lancement des procédures de modification et de révision allégée

La commune de Tresses engage ces prochains mois la modification et la révision de son PLU. Le PLU définit les règles d'urbanisme en vigueur sur un terrain où le propriétaire souhaite développer un projet. Elles sont adaptées aux spécificités de la commune et de ses espaces. Le PLU est régulièrement amené à évoluer. C'est un document à la fois stratégique et réglementaire, un outil de planification. Il présente le projet de territoire de Tresses en matière d'aménagement, de traitement de l'espace public, de paysage, d'environnement, d'habitat et de mobilité, et organise les conditions de sa mise en œuvre. Il porte sur la totalité du territoire communal.

La modification et la révision allégée du PLU qui s'engagent poursuivent plusieurs objectifs.

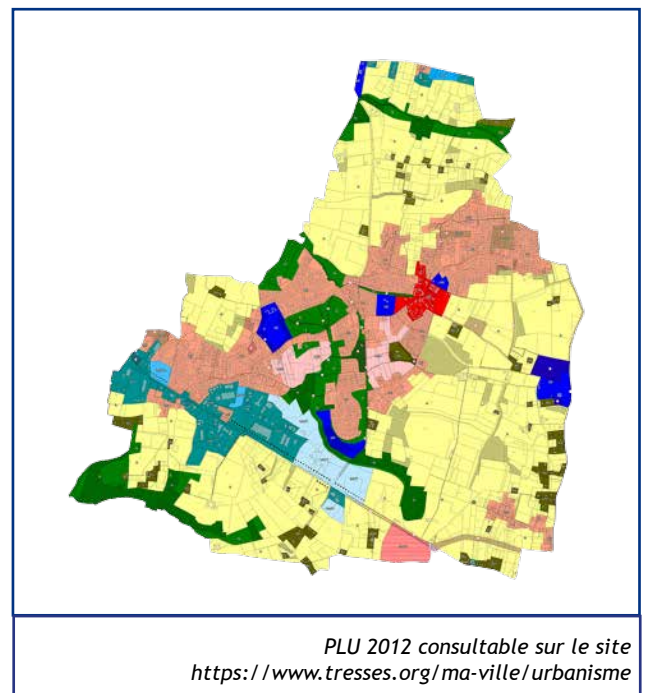
Nous avons défini trois axes prioritaires :

- **Mise en place de mesures de protection des paysages boisés** avec la définition d'espaces boisés classés (EBC), mesure très protectrice, et la mise en place de protections au titre des éléments de paysage. Ces protections peuvent concerner des arbres ou des haies à protéger pour leur caractère remarquable.
- Adaptation de la règle pour **apaiser la division parcellaire et limiter l'imperméabilisation des sols.**
- Maintien des **commerces au sein de la galerie marchande.**

Nous mènerons aussi d'autres actions :

- **Actualisation des emplacements réservés.** Ces emplacements sont des zones sur lesquelles la Commune, le Département ou bien une autre collectivité sont prioritaires en cas de projet d'intérêt collectif. Par exemple, les terrains sur lesquels la déviation de Fargues-Saint-Hilaire est construite étaient des emplacements réservés. D'autres pourront être définis notamment en prévision des futurs chemins de randonnée ou des liaisons douces,
- **Se conformer au jugement du tribunal administratif** nous contraignant à une légère réduction de la zone agricole avenue du Périgord.
- **Mise à jour de la codification du PLU** pour mise en conformité avec le nouveau code de l'urbanisme.

Une réunion publique sera organisée dans les prochains mois suivie d'une enquête publique.



En direct du conseil municipal

Les élus municipaux ont notamment adopté les délibérations suivantes lors du **conseil municipal du 9 décembre 2020** :

- Qualification de Service Social d'Intérêt Economique Général (SSIEG) des accueils périscolaires
- Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face aux accroissements temporaires et saisonniers d'activité pour l'année 2021
- Recrutement de vacataire(s) et fixation du tarif de la vacation pour 2021
- Exonération partielle des loyers commerciaux en soutien aux entreprises touchées par la crise sanitaire et économique
- Décision modificative n°4 - budget principal
- Décision modificative n°1 - budget annexe de l'assainissement collectif
- Décision modificative n°2 - budget annexe des logements sociaux
- Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la restructuration de l'école maternelle
- Budgets Primitifs 2021 - budget principal - budget annexe de l'assainissement collectif - budget annexe de la régie des transports scolaires - budget annexe des logements sociaux
- Convention d'objectifs 2021 avec l'Association pour le Développement de l'Expression Musicale et Artistique (ADEMA).

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur www.tresses.org
<https://www.tresses.org/ma-mairie/le-conseil-municipal.html>

L'ancienne Maison des Arts accueillera deux logements familiaux

Vous souvenez-vous de la Maison des Arts, avenue des écoles qui a longtemps abrité la Maison des Arts et les associations artistiques de la commune ?

En 2018, elles ont déménagé aux Chais de Marès et depuis, cette maison attendait un nouveau projet.

Ce bâtiment composé de deux niveaux de 83 m² et de petits jardins à l'avant et à l'arrière accueillera fin 2022 deux logements familiaux.

Sa réhabilitation sera menée par Soliha, Solidaires pour l'Habitat, qui avait coordonné les travaux des logements du presbytère.



Ces logements seront conventionnés et comptabilisés dans les 25 % de logements sociaux imposés par la loi.

Ils accueilleront deux familles et compteront chacun trois chambres (T4).

Une attention particulière sera portée à l'isolation haute performance (murs et toiture) et aux équipements avec énergie renouvelable (chaudière mixte avec chauffe-eau solaire).

Le coût des travaux est estimé à 332 650 euros HT.



Projet de
2 logements
familiaux



En attendant de vous accueillir, le Reflet ravit les scolaires et accueille des résidences d'artistes



Si vous traversez le parc de Marès, et que vous passez devant Le Reflet, vous apercevrez peut-être de la lumière, et même parfois, une certaine effervescence.

Mais que peut-il bien s'y passer ? Quelqu'un a-t-il oublié d'éteindre la lumière ? Les salles de spectacles sont-elles rouvertes ?

Non malheureusement... nous ne pouvons toujours pas vous ouvrir en grand les portes de la salle de spectacle mais nous attendons ce moment avec impatience et nous nous y préparons.

Nous travaillons sur la programmation : des reports naturellement mais aussi de nouveaux spectacles pour vous réserver de belles surprises dès que nous serons autorisés à le faire.

Alors, pourquoi la lumière est-elle allumée ?

Parce que, malgré tout, nous avons pu préserver une petite lueur, un rayon de bonheur pour les plus de 500 élèves des écoles de Tresses.

Au programme : de la danse contemporaine, de la marionnette, du théâtre... Trois spectacles ont été proposés aux élèves de maternelle et trois autres à ceux de l'élémentaire.

Depuis décembre, ce sont donc six spectacles différents (pour 15 représentations au total) qui se sont joués au Reflet. Chaque élève a pu assister à au moins deux représentations depuis décembre et découvrir ainsi différentes facettes du spectacle vivant.

Si vous voulez en savoir plus sur le Reflet, trouvez un enfant scolarisé à Tresses, il sera incollable sur le sujet !

Des enfants, d'accord... mais on a vu aussi quelques adultes.

Les autres personnes autorisées à entrer dans les salles de spectacles en ce moment sont les artistes professionnels.

Pour que malgré tout, le Reflet vive et par solidarité avec les artistes, nous avons mis à disposition de deux compagnies la scène du Reflet pour qu'elles puissent travailler leurs nouvelles créations ou répéter des spectacles qu'elles n'ont pas pu jouer depuis longtemps.

En décembre, nous avons accueilli les Betty Blues, un duo de chanteuses/musiciennes pleines d'humour qui ont travaillé leur spectacle *La vie devant nous* que nous devons programmer en janvier 2021 et que nous retrouverons la saison prochaine.

En janvier, c'est le Friiix Club qui mettait la touche finale à *T'es qui toi, dis ?*, un spectacle pour les tout-petits, présenté le 12 janvier en avant-première à Tresses devant les élèves de l'école maternelle. Nous le retrouverons normalement en septembre pour des représentations tout public.

D'autres compagnies sont attendues à Tresses dans les prochaines semaines : l'association CRIM pour la reprise de leur spectacle *Tambouille* et la compagnie Bougrelas qui investira la maison du domaine de Marès pour peaufiner le spectacle *Façade*.

Et même des jeunes !

Nous avons aussi accueilli tout début février des étudiants du CIAM, une école qui forme les futurs techniciens son et lumière. Ils étaient là pour un cours de pratique grandeur nature. Vous aurez probablement l'occasion d'en recroiser bientôt certains car ils viennent régulièrement et bénévolement nous aider sur des manifestations telles que Culture BazAar.

Finalement, ce n'est pas de l'effervescence, c'est presque de l'ébullition !

Pourquoi mettre Le Reflet à disposition des artistes ?

Parallèlement à la diffusion de spectacles, la Commune souhaite être présente sur les phases de travail peu visibles pour le spectateur mais pourtant primordiales pour les artistes. Ainsi, l'accueil des compagnies en "résidence" est une étape indispensable dans la création d'un spectacle. Cela permet à des artistes de se mettre en conditions réelles et de travailler la mise en scène, les lumières, la scénographie...

En cette période de grandes difficultés pour le monde de la culture, ce soutien est d'autant plus important que la très grande majorité des compagnies n'a pas pu jouer depuis des mois.



La compagnie du Friiix Club en création

En partenariat avec l'iddac



En partenariat avec l'OARA

Prélude en bleu majeur

L'éducation artistique et culturelle : une priorité

L'accès à la culture des élèves de Tresses est une priorité pour la Commune.

Pour cette raison, notre programmation inclut des représentations sur le temps scolaire. Pour aller encore plus loin dans la découverte des arts vivants, nous proposons des parcours d'éducation artistique et culturelle qui permettent chaque année à plusieurs classes une vraie immersion dans l'œuvre d'un artiste.

C'est ainsi que 4 classes de maternelle, en écho au spectacle *T'es qui toi, dis ?* du Friiix Club, ont pu profiter d'une exposition proposée en partenariat avec la ludothèque Terre de jeux sur les stéréotypes de genre. Ils ont ensuite accueilli les artistes dans leur classe pour échanger leurs impressions sur le spectacle et s'essayer à la pratique du théâtre de marionnettes.

A l'école élémentaire, trois classes ont participé au projet d'Art en Arts avec les compagnies Choc Trio et Auguste Bienvenue. A partir de tableaux de Vassily Kandinsky ou d'une sculpture, ils ont traduit en chanson ou en danse les émotions ressenties devant ces œuvres.

Un travail sur plusieurs séances avec au bout du parcours la découverte des spectacles des artistes qui les ont accompagnés.

Pour un plus beau demain,
réinvente la vie d'avant
en dessin ou en photo !

Tu as entre 6 et 17 ans et tu veux exprimer
ton envie de tomber le masque et de retrouver
ta vie d'avant le Covid ?

C'est le moment de réveiller ta créativité.

Mets en scène les moments de ta vie que tu
voudrais retrouver.

Les oeuvres réalisées seront exposées le 5
juin sous les arcades de la Mairie.

Dépôt de l'oeuvre en Mairie avant le 22 mai 2021
avec nom, prénom et adresse mail

De 6 à 17 ans - une oeuvre par personne.

Mets en scène ce que tu voudrais pouvoir faire !
Fais tomber les masques !

Pour un plus beau demain,
réinvente la vie d'avant
en dessin ou en photo !

Réveille
ta
créativité

Exposition le 5 juin 2021
sous les arcades de la mairie

Dépôt de l'oeuvre en Mairie avant le 22 mai 2021
avec nom, prénom et adresse mail
De 6 à 17 ans - une oeuvre par personne



Création d'un journal à l'accueil périscolaire

Des enfants de l'accueil de Tresses ont démarré
leur projet de journal. On s'essaye, on tâtonne,
mais l'essentiel est là, la mise en vie de
différentes expressions.

Si l'objectif est de valoriser des actions auprès des
familles, c'est aussi pour les enfants un moyen de
travailler l'expression et la maîtrise de l'écrit via
le support journalistique.

Par le biais de l'accompagnement à la scolarité
dans le projet CLAS mené par Gwendoline GOMME,
le groupe choisit des thématiques, fait quelques
recherches avant de réaliser un texte. Lors de la
dernière édition, Yzhak et Khalifa ont fait paraître
un article sur le magma. Thaïssa et Tiago, eux ont
choisi le cycle de la violette.

Viendra aussi le temps de l'illustration par le biais
de la photo et aussi de la venue d'une journaliste !

Contact : Mme Tatiana PERRIN,
apstresses@francas33.fr
APS Tresses

Des magazines, des contes, des films, de la musique, des cours...
En ligne, gratuits et en un clic grâce à votre abonnement à la Médiathèque

Abonnés de la médiathèque, profitez des ressources numériques de Biblio.gironde !

Grâce à votre carte de lecteur (gratuite) de la médiathèque de Tresses, vous pouvez bénéficier de l'accès aux ressources proposées par biblio.gironde.

Vous pouvez vous distraire !

- Plus de 1 000 **magazines et revues** en ligne (Cafeyn),
- 3 millions de morceaux de **musique** issus de labels indépendants (diMusic)
- 5 000 **films et documentaires** (Les yeux doc, médiathèque numérique) à visionner en streaming ou à télécharger,
- des histoires, des tutos, des jeux, des films **pour les enfants de 3 à 12 ans** (ma Petite Médiathèque).

Ou bien vous former à votre rythme !

- 2 600 **cours** disponibles : yoga, permis de conduire, premiers secours, cours de musique... (ToutApprendre)
- du **soutien scolaire** du CP à la terminale (MaxiCours)
- des cours pour apprendre de **nouvelles langues** (ASSiMiL).

Et bien d'autres découvertes !

Il vous suffit de vous inscrire sur le site biblio.gironde.fr

Le portail biblio.gironde.fr est un site du Département de la Gironde. Il est un outil de sa Bibliothèque Départementale pour la promotion et le développement de la lecture publique auprès et avec son réseau de bibliothèques partenaires, dont celle de Tresses, qui contribue à son enrichissement.

Les associations tresssoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur www.tresses.org

Sport

Aquitaine troupeau développement

JP Cueille 06.60.58.91.20

Amicale bouliste

A. Sabater 06 81 03 55 00

Basket

J.-L. Duthil 05.57.34.05.15

Cyclotourisme

M. Pinet 06.31.29.22.12

Echecs

M. Calvo 06.30.27.64.65

Football

F. Sicard 05.57.34.10.07

Gymnastique volontaire et baby gym

Mme Sierra 09.54.89.27.43

Judo

P. Choteau 06.42.84.78.36

Pétanque

JP.Seyrat 06.82.68.32.61

Rando Tresses

M. Martel randotresses_michel.

martet@orange.fr

Tresses Running

tressesrunning@gmail.com

Sophrologie

M Barrera 06.18.38.51.58

Sports fitness

S. Bazerolles 06.19.95.33.09

Tennis

S.Hérault 05.56.68.34.51

Yoga - L'instant présent

C. Viallon domie.rousteing@neuf.fr

Yoga Elka

K. Viandon 06.89.56.65.17

Wuji Tai Chi Chuan

P. Schmidt 06.25.20.71.62

Plaisir de peindre

A. Monlong 05.57.34.26.74

Passion photo tresses

M. Arnaud 06.13.36.00.94

Poterie

L.Dalmas 05.56.86.09.05

Rock in tresses

B. Philippeau 06.81.94.31.94

Art Danse studio

G. Louazil 06.16.75.25.04

Informatique

Sylviane Roch 06.03.03.28.16

Ludothèque

Q.Guimbertaud 07.83.94.06.80

Club tarot

D. Brianceau

db33.brianceau@orange.fr

Les Moucheurs des Coteaux bordelais

contact.mcb@icloud.com

Social & entraide

Adapei Handicap mental

M.P. Jameux 05.57.34.11.04

Adot (don d'organes)

G. Poretto France.adot-33@wanadoo.fr

ADSB Don du sang

P. Evrard philippe.evrard@e.email

Age d'or

M. Faure 05.57.34.11.71

Union nationale des combattants

Raymond Mikaelian

Ouaga Bx partage

J. Ceccato 05.56.21.96.38

Paroisse

Abbé Varachaud 05.57.34.13.23

Scouts de France

S. Viala 06 62 36 78 44

Bourse aux vêtements

C. Dufrasne 06.88.26.17.60

FCPE

fcpetresses@gmail.com

Autres

AMAP Tresses à table

C. Detrioux 09.53.83.60.55

Païdéia, école alternative

E. Lavassiere

contact@ecolepaideia.fr

Culture & loisirs

Adema

Musique, Arts Plastiques, Théâtre

P.Bayer 05.57.34.02.09

Cercle occitan

J.-P. Martin 05.57.34.08.55

Comite de jumelage

G. Rui 05.57.34.11.21

Palette tresssoise

J. Raymond 05.57.34.18.54

Etxekoak

JA. Biscaïchipy 06 82 41 94 44

Les Fils en liberté

F. Meunier 06 58 90 56 31

ASSOCIATIONS

Tennis Club de Tresses



ESPOIR ET PATIENCE ENCORE

Le printemps est toujours le temps du renouveau et il n'est pas interdit d'espérer pouvoir reprendre nos activités plus normalement. La vaccination, le retour du beau temps et le maintien des gestes barrières laissent penser qu'il pourrait y avoir un petit élargissement des contraintes en avril. En tout cas, c'est dans l'air du temps.

Mais en attendant, restons vigilants. Le masque reste obligatoire sur le site de Pétrus, gardons nos distances et en bons sportifs, privilégions l'alcool sur les mains plutôt que dans les verres.

Après un épisode pluvieux persistant, le retour du soleil permet aux moniteurs de proposer des cours de rattrapage nombreux pendant les vacances scolaires et les samedis jusqu'à la limite du couvre-feu. Il est vrai qu'avec l'allongement des jours cela paraît de plus en plus tôt et on aimerait bien pouvoir poursuivre un peu mais hélas...

Il faut saluer l'implication des moniteurs et des volontaires qui sont venus les aider pour assurer aux adhérents un maximum des sessions auxquelles ils se sont inscrits. Il y aura d'autres sessions de rattrapage afin que l'intégralité des séances soient effectuées. En tout cas c'est notre souhait.



Nos terres battues ont conquis le cœur de nombreux adhérents, un peu par nécessité au début car c'étaient les seuls courts jouables par temps pluvieux. Les articulations de nos vétérans leur sont reconnaissantes. Il faut dire que rien n'arrête leur enthousiasme. Il n'est qu'à voir les réservations sur Ten'Up pour réaliser que nos anciens sont toujours très actifs. Vivement la reprise des compétitions, les résultats devraient suivre.

Pour que ces courts gardent leur qualité, un peu d'entretien est nécessaire ; il faut penser à passer le filet avant de partir. De plus c'est un excellent exercice pour décontracter les muscles après l'effort, ne vous en privez pas !

Notre tournoi open a dû être annulé comme toutes les autres compétitions. C'est un grand regret car c'est un moment fort de la vie de notre club tant sur le plan sportif que sur le plan financier.

Yoga Elka

Séances de Yoga et Méditation :

Séance de méditation le dimanche de 10h à 10h45

Séance de Hatha Yoga le dimanche de 11h à 12h15

Séance de Yoga Nidra le vendredi de 12h30 à 13h30

Salle Petrus à Tresses

Le Yoga Nidra, voyage au cœur de son être !

Le Yoga-Nidra nous permet de cultiver la relaxation profonde, l'attention sans tension, le discernement, le lâcher-prise, le détachement et la recherche du Soi.

Renseignements au 06 89 12 95 04 et 06 89 56 65 17.



*** ASSOCIATIONS

Les fils en liberté



Toujours présentes via les réseaux sociaux, nous nous soutenons les unes et les autres pour traverser cette période difficile.

Nous partageons nos créations et les montrons sur notre compte Instagram, n'hésitez pas à le visiter et découvrir ce que nous faisons.

Nous espérons vous retrouver au plus vite à la salle du marronnier le mardi soir.

Renseignements auprès de Francine Meunier :
06 58 90 56 31

Mail : lesfilsenliberte.tresses@gmail.com

Instagram : [les_fils_en_liberte](https://www.instagram.com/les_fils_en_liberte)



ADEMA

EN ATTENDANT

Depuis l'automne dernier, certaines activités de notre association ont été suspendues pour les raisons sanitaires que nous connaissons toutes et tous. Quand reprendront-elles ? Nul ne peut le prévoir exactement au jour où nous écrivons ces quelques lignes.

Mais gardons espoir !

En effet, depuis plus d'un mois, certains cours ont été autorisés à reprendre en « présentiel » et dans le respect le plus strict des normes sanitaires ! Ces cours concernent les mineurs, comme l'autorisent les pouvoirs publics. Les professeurs de guitare, violon et piano, l'animateur de l'éveil musical pour les plus petits, l'animatrice du théâtre ont ainsi pu retrouver les plus jeunes.

Quant à la professeure d'arts plastiques, elle continue de dispenser ses cours par le biais d'une formation à distance.

Un grand merci à l'équipe pédagogique pour son implication dans cette période particulière ! C'est précieux.

Bien entendu, comme tout un chacun, nous espérons des jours meilleurs.

Alors, comme nous l'écrivions dans le dernier article de Tresses Info : ne lâchons rien !

Et nous sommes, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour ce faire, n'hésitez pas à joindre :

- Le Directeur artistique Yan Corneau au 06 87 30 23 09
- Le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29

Nous vous invitons également à consulter notre site mis à jour en cliquant sur le lien suivant : www.adematresses.fr

A bientôt !



Passion photo Tresses

Les adhérents de passion photo vous espèrent en bonne santé, vous et votre famille.

Nous espérons présenter une exposition photo en plein air, courant mars, mais avec le lot d'incertitudes liées à la Covid-19 et au temps, nous avons repoussé la date. Nous pensons faire cette exposition pour la fête des associations.

Nous sommes à la recherche de photos anciennes de la commune, des commerces, anciens bâtiments etc.

Merci de contacter pour cela :

Michèle ARMENAUD : 06 13 36 00 94

Véronique REYES : 06 82 44 64 68

Alain PERICHON : 06 81 90 23 78

Une exposition intercommunale est prévue pour le 1^{er} et 2 mai à Carignan. Passion photo Tresses sera présent.

J'attire votre attention sur un fait : que l'exposition soit à l'intérieur ou à l'extérieur, ne dispense pas de respecter et de pratiquer les gestes barrières, ainsi que la stricte application du couvre-feu.

Nous comptons bien évidemment sur le respect et le bon sens de chacun.

Heureux de vous retrouver prochainement parmi nous, prenez soin de vous et de vos proches.

Photographiquement vôtre.



*Promenade à Tresses
par Véronique Reyes*

Tresses Running

La reprise des entrainements collectifs en extérieur est encore soumise à la réglementation sanitaire en vigueur, la pratique autorisée dans l'espace public étant d'avoir des groupes de 6 adhérents, encadrement compris avec retour domicile avant 19h et une distanciation physique de 2 m.

Votre association organise 2 sessions en fonction de votre rythme :

- Chaque samedi matin, vacances scolaires comprises, rendez-vous à 9h30 au City Stade, pour allure inférieure à 9 km/h, distance parcourue environ 10 km en moins d'1h30.
- Chaque dimanche matin, vacances scolaires comprises, rendez-vous à 10h au City Stade, pour allure supérieure à 9 km/h, distance parcourue environ 11 km en moins d'1h30.

Notre terrain d'évolution est les chemins de la communauté de communes des coteaux bordelais, Tresses, Pompignac, Sallebœuf, Fargues, Carignan mais aussi Artigues, Bouliac, Floirac, Yvrac. Nous privilégions les parcours en pleine nature, les sous-bois, les traversées de ruisseaux, la rencontre aussi avec nos amis les animaux...

Bonne humeur, entraide, esprit d'équipe sont au rdv à chaque session de votre association !

Nous vous invitons à voir un aperçu en images sur les vidéos en ligne sur notre compte Facebook et Instagram, et à nous rejoindre !

Suivez-nous : Facebook : Tresses Running / Twitter : @tressesrunning

Instagram : @tressesrunning / YouTube : Tresses Running

Contact : tressesrunning@gmail.com / www.tressesrunning.fr



*** ASSOCIATIONS

Gymnastique volontaire Tresses

Vous avez un peu de temps pour vous occuper de vous ? Pour votre santé, bougez, venez nous rejoindre ! Dans une ambiance conviviale vous pourrez suivre des cours de renforcement musculaire, cuisses, fessiers, abdos, gym minceur, step, cardio, body barre, étirement, etc.

Sur des musiques entraînantes, vous aurez le plaisir de rester en forme auprès de nos animateurs Jacqueline, Dominique et Ludovic qui sauront vous motiver par des exercices appropriés.

GYM ADULTES

Le lundi et le jeudi de 9h à 10h, le lundi de 18h30 à 19h30, le mardi de 18h30 à 19h30, le jeudi (PILATES) de 17h30 à 18h30 ou de 18h45 à 19h45

GYM ADAPTEE SENIOR (Gym douce)

Le lundi de 16h30 à 17h30, le vendredi de 10h45 à 11h45

RENSEIGNEMENTS :

Josiane 06 10 69 31 38

Danielle 06 41 88 86 38

gymnastiquevolontairetresses@laposte.net

BABY GYM (0/3 ANS)

Eveil corporel, du sport pour les petits.

Une méthode adaptée aux enfants.

Stimulation, sociabilisation, autonomie, créativité, relaxation.

Le vendredi de 17h45 à 18h30

POUR LES MATERNELLES (3/5 ans) le mercredi de 15h15 à 16h

POUR LES PRIMAIRES (6/10 ans) le mercredi de 14h à 14h45

RENSEIGNEMENTS :

Josiane 06 10 69 31 38 / Christine 07 63 95 83 57
cricrividal@orange.fr

Sport Fitness Tressois

Malgré la situation sanitaire actuelle, nous continuons les cours de zumba et de renforcement musculaire par vidéo.

Les jours et créneaux horaires restent inchangés (sauf le cours de Julie du mercredi soir, décalé à 19h).

Pour toutes informations vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail : sportfitnesstressois@gmail.com

Sportivement

Le bureau.



Club informatique de Tresses

Nous avons pu recommencer au mois d'octobre les cours dans la salle informatique avec toutes les mesures sanitaires et le protocole mis en place avec la mairie mais nous avons été stoppés net par la mise en place du confinement. Depuis le 30 octobre 2020 suite au décret nous n'avons pu faire que des cours à distance avec nos animateurs qui sont toujours présents : soit en visioconférence soit avec des tutos et exercices à faire en liaison.

Malgré la crise sanitaire, nous avons toujours la possibilité de pouvoir aider les personnes qui ont des besoins en informatique, bureautique ou internet, il suffit de nous joindre par téléphone afin que l'on puisse voir ensemble ce qu'il est possible de faire.

Nous espérons revenir très vite à la normalité et retrouver nos activités et la convivialité que nous avons toujours eu et que nous pourrions passer de bons moments.

Sylviane ROCH – 06 03 03 28 16 / Gabrielle AUCHER – 06 85 77 71 92



Amap "Tresses à table"

Chers amis bonjour !!!

Non ce n'est pas le jeu des 1 000 Euros...

C'est simplement un moment de « pétage de plombs »...

Je n'en peux plus. Je suis perturbé. Perturbé par la COVID.

Ces temps, particulièrement troublés, me perturbent considérablement, ont perturbé mes distributions et ma vie. Nous avons été obligés de modifier mes horaires habituels, nous ne pouvons plus utiliser le local qui m'est prêté par la mairie et toutes ces restrictions ne me permettent plus ces temps de partage, d'échanges et de découverte que nous avions avant cette satanée COVID et ses confinements, couvre-feu et autres tracasseries.

La vie est si compliquée !

OUI, mais ça bouge encore... et les légumes poussent toujours (fort),

les poules pondent (et les œufs font des poules), la farine se transforme

en pain (cuit, cuit), les pommes rougissent (sur les branches nues) et les poissons se prennent (les pieds) dans

les filets.



L'AMAP « Tresses à table ».

<https://tressesatable.wixsite.com/tressesatable>

Tel : 06 86 16 43 17

La ludothèque

Un peu de fantaisie, juste un peu de magie...

Avec ce beau temps qui revient et l'arrivée prochaine du printemps, c'est toute la nature qui se réveille comme par magie !

Oui, la transition est un peu forcée, mais c'est un tour qui permet d'annoncer le nouveau thème mis en avant à la ludothèque : Les Mondes Magiques !

La magie sous toutes ses formes est très présente dans les œuvres culturelles, les jeux de sociétés n'y échappent pas et nous n'allons pas nous en plaindre ! Cela nous offre une belle variété d'univers et d'expériences à tester pour trouver notre propre style et nous amuser avant tout.

Que pourrions-nous donc vous proposer ?

Pourquoi pas Dice Forge, où vous créez vos propres dés pour manipuler la chance dans un univers teinté de mythologie grecque ? Ou dans un registre pour les plus jeunes, la Chasse aux Monstres : faites équipe ensemble pour renvoyer les monstres dans le placard et pouvoir passer une nuit au calme ! A moins que la course de sorcières de Du Balai ! ne soit plutôt votre genre ?

Mais signalons surtout l'arrivée récente à la ludothèque d'un classique du jeu de société, Magic l'Assemblée. Sous la forme de paquets de cartes d'initiation, vous pourrez (re)découvrir ce système de jeu à l'origine de beaucoup d'autres du même genre, et organiser de grands duels de magiciens qui s'affrontent à coup de rituels magiques et d'invocations de créatures mythiques.

Vous pourrez retrouver ces jeux et bien d'autres à la ludothèque, et explorer par vous-même ces Mondes Magiques !



SEMOCTOM - GESTION DES DECHETS DECHETERIE

ZONE D'ACTIVITE DE TRESSES

05.56.21.19.79

Ouverture : du lundi après-midi au samedi

Encombrants, déchets verts (sauf souches), ferrailles, papiers, cartons, piles et batteries, huiles de Vidange, pneus...

Les dépôts des professionnels sont interdits

Sont exclus : Ordures ménagères, produits toxiques, gravats, amiante...

Contrôle d'accès : s'inscrire préalablement sur le site In-terne du SEMOCTOM pour disposer d'un SEMOCODE - 25 passages ou 2,5 tonnes d'apports gratuits par an et par foyer.

DECHETS MENAGERS

3 poubelles pour mieux trier :

- poubelle (papier, carton) couvercle jaune
- poubelle (verre) couvercle vert
- poubelle (déchets ménagers) couvercle bordeaux

DECHETS VEGETAUX

Par décision préfectorale, le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie

Rappel ELAGAGE : Quand les branches d'un arbre, situé sur une propriété privée en bordure de voie publique, gênent la circulation, la visibilité ou cachent un panneau ou un feu de signalisation, il incombe au propriétaire de les élaguer.

ECLAIRAGE PUBLIC

Merci de signaler à la Mairie tout défaut d'éclairage

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils ne doivent pas laisser vagabonder leurs animaux, sous peine de ramassage par la fourrière (service payant).

VETERINAIRE

Cabinet vétérinaire - Corinne MAILLOCHAUD
Avenue de Branne - 33370 Tresses
Tél : 05.56.78.38.14

PERMANENCES EN MAIRIE

CONSEILLER ARCHITECTURE

CAUE Mme Van Der Elst le 3ème mercredi du mois
05.56.97.81.89 (sur rendez-vous) :

MISSION LOCALE

Un jeudi sur deux de 8h45 à 12h

Uniquement sur rendez-vous au 05 57 77 31 00

GENDARMERIE

Brigade de Tresses : 05 57 34 45 00

Service de pré-plainte en ligne :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

RECENSEMENT MILITAIRE

DÈS 16 ANS

Les jeunes garçons et filles doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille, dès leur 16ème anniversaire ou le mois suivant.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

PRESBYTERE

Abbé Michel VARACHAUD : 05.57.34.13.23

Permanence le vendredi de 10h à 12h

TAXI CONVENTIONNE

Xavier LABAT 06.87.04.16.68

DEFIBRILLATEURS

Vous pouvez sauver une vie !

Mairie de Tresses

hall d'entrée

Salle des sports

côté infirmerie

Stade petrus

Football : vestiaires, sortie des joueurs

Tennis : entrée du club house

Salle Multisports de Pétrus

Espace d'accueil

Salle de la fontaine



PROFESSIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES

MEDECINS GENERALISTES

Cabinet Médical Mélaç	
Dr DELAMARE	05.57.34.33.33
Dr DELARUE	05.56.72.58.47
Cabinet Médical Bourg	
Dr FORMERY	05.57.34.17.95
Dr PEREKRESTOW	05.57.34.06.99
Dr FONTES	05.57.34.48.48

CENTRE DE PEDIATRIE DE TRESSES

PEDIATRES

Dr CECCATO, Dr BOUFFARD, Dr VASILEVA,	
Dr DE PRUNELE, Dr BRINTET	05.57.97.05.05

PSYCHOLOGUES

Nadège BADET	06.99.96.29.99
Stéphanie LAURENT B	06.95.91.17.49
Veena MURDYMOOTOO	06.22.18.67.44
Aurore VAROQUI	06.82.96.29.46

KINESITHERAPEUTES

Julien GUINOT	
et Sophie DORDOT MOREL	07.62.65.92.13

INFIRMIERES

Laurence GRAUX	
et Stéphanie AUGÉ	07.50.25.53.48

PSYCHOLOGUES

Anne-Solène GATZOFF	06.74.87.87.52
Nadège BADET	06.99.96.29.99
Patrick GALABER	07.69.20.97.60
Stéphanie LAURENT	06.95.91.17.49

PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

Aurore VIDEAU - Cabinet Médical Bourg	
Irène MORPAIN	06.61.59.37.52

PSYCHANALYSTE CLINICIENNE

Anne ROCHE	06.46.14.86.20
------------	----------------

KINESITHERAPEUTES

Philippe BAUDET, Marie-Aurélien PRIVAT,	
Dorothée HOUIS, Sandra VENIENT	06.37.81.01.68
Danièle SWIATEK	05.57.34.01.07
David RUI	06.81.02.27.90
Sabrina BARDIN	06.28.64.03.69

ORTHOPHONISTES

Sylvia RUI et Delphine THAVEL	05.57.34.21.14
-------------------------------	----------------

OSTEOPATHES

Olivier SUCHEIX, Séraphin PISCIONE	
et Grégory GONZALEZ	05.57.34.42.04
Marine GANON	07.87.72.75.03
Mélanie SEVAUX	07.81.75.06.94
Mathilde BLANCQUAERT	07.64.62.36.92

DENTISTES

Dr LAGRAVE	05.57.34.01.02
Dr AUSSÉDAT	05.57.34.01.02
Dr DIBY	05.56.21.19.76

PEDICURE - PODOLOGUE

Mme EXANTUS	05.57.34.22.73
-------------	----------------

REFLEXOLOGUE REFLEXOTHERAPEUTE

Caroline VALES	06.03.00.52.28
----------------	----------------

SAGE FEMME

Céline ARRACHART	05 56 94 65 87
Nathalie TAUZIN-RAYNAUD	06 72 40 04 27

SOPHROLOGUE

Alexandra CORNET	06.84.82.84.23
------------------	----------------

PHARMACIEN

Pharmacie du centre	05.57.34.18.49
---------------------	----------------

INFIRMIER(E)S

Patricia SARRIEAU	05.57.34.10.24
et Catherine MUNOZ	
Linda LABUSSIÈRE	05.57.34.06.72
et Céline RAMIÈRE	
Béatrice BARRA	05.56.30.36.82
Gaëlle ASTORI	
et Nellie VILLOTEAU PIRES	07.87.86.66.86
Bruno KAHN	06.78.82.75.05
Véronique HATTON	06.43.94.54.94
Samira CHAARA	06.22.62.72.47
Tiffany MONMARRIN	06 48 02 41 53
Sophie PENNEC	06 20 60 66 15
AMADE SANTE	05.56.06.09.89

OPTICIEN

Romain HAUGUÉL	
Vision libre	06 30 52 61 62

DIETETICIENNE, NUTRITIONNISTE et COACH SPORTIF

Pauline BALSAC	06 25 82 41 94
----------------	----------------

SOCIAL

Assistante sociale	05.56.40.13.50
à la MDSI de Floirac ou à domicile	
Accueil aux victimes d'agression	05.56.79.87.77
Enfance maltraitée	119
Apafed (femmes battues)	05.56.40.93.66
SOS Amitié	05.56.44.22.22
CIRA/Renseignements administratifs	39 39

Tresses Ensemble

Il y a maintenant 1 an, se tenait l'élection municipale. Toujours plus que la moyenne nationale, les Tressois se sont déplacés pour plébisciter le projet porté par l'équipe de Tresses Ensemble.

Déjà, la crise sanitaire était très présente dans nos esprits mais nous n'en mesurons pas alors l'impact durable sur notre quotidien, nos relations sociales et familiales, notre activité professionnelle, nos loisirs...

Très vite, nous avons fait face au confinement : maintien des services publics, service minimum dans les écoles pour les enfants des publics prioritaires, fabrication de masques pour chaque Tressois, assistance aux personnes les plus vulnérables...

Parallèlement, les élus ont mis en œuvre le projet de cette mandature dont certaines actions sont d'ores et déjà réalisées.

En restauration scolaire, nous nous approvisionnons encore plus en circuits courts ; nous proposons deux repas bio par semaine ; nous avons mis en place la tarification au taux d'effort, plus de normes de qualité, de labels... Nous avons poursuivi les aménagements de voirie avec la réfection de la voie et la création de trottoirs rue

des Faures ou chemin Armenaud.

Nous avons renforcé la démocratie participative en créant le budget participatif accessible à chaque Tressois de plus de 14 ans porteur d'un projet, un droit de saisine du Conseil municipal et avons, comme annoncé, élargi le Forum Tressois aux jeunes et aux seniors.

La culture a été préservée même si le grand public ne peut encore accéder à la salle du Reflet. Nous avons toutefois pu présenter plusieurs spectacles aux élèves de nos écoles. Nous attachons une importance toute particulière à l'éducation artistique et culturelle, d'autant plus en cette période où la culture est dite « non essentielle ».

D'autres projets sont lancés comme le déploiement d'un réseau wifi, l'aménagement du parc de la Séguinie, la création du café solidaire, la réhabilitation de la maison ADEMA et de la salle du Marronnier, la création d'une réserve communale de sécurité civile, d'un espace citoyens sur le site internet...

Parallèlement, nous poursuivons les projets engagés durant la précédente mandature et en premier lieu la restructuration et la réhabilitation de l'école maternelle. Elle comptera notamment huit classes, un plus grand restaurant scolaire et une grande salle d'activités

mutualisable. La commune a accueilli et accueille de nombreux jeunes couples et nous étudions actuellement la création d'un nouveau pôle scolaire dans le parc de la Séguinie.

Ces dernières semaines, face aux difficultés rencontrées par les personnes âgées de plus de 75 ans dans l'accès à la vaccination contre le COVID19, nous les avons contactées pour leur proposer l'aide de la commune. Ce sont ainsi plus de 170 de nos âgés qui ont pu se faire vacciner et peuvent désormais de nouveau embrasser leurs proches.

Une année, c'est peu mais c'est aussi beaucoup et elle a été pleine d'entrain, de surprises et d'incertitudes.

Souhaitons que la prochaine nous donne la stabilité pour avancer et construire notre vie et notre village de demain.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Les élus de «Tresses Ensemble»
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>.
tresses.ensemble@orange.fr

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'équité, d'attribuer un espace identique aux 22 élus de Tresses Ensemble et aux 5 élus du Nouvel Elan Tressois. Les propos publiés dans ces tribunes n'engagent que leurs signataires.

Nouvel Elan Tressois

La restructuration de l'école maternelle

Nous pensons que le projet actuel n'est pas pertinent dans sa globalité.

En effet :

- L'école maternelle atteint aujourd'hui un effectif important de 213 élèves pour 8 classes, soit une moyenne de 27 élèves par classe. Ces effectifs ne permettent pas de respecter la loi Blanquer de 24 élèves par classe en Grande Section.

- L'effectif global de cette école nous paraît trop important pour permettre des conditions sereines de développement des enfants et d'apprentissage au sein de l'école (sécurité dans la cour, temps de restauration scolaire, récréation surchargée...).

- La démographie croissante de la commune qui s'accroît fortement depuis une dizaine d'années, implique de manière évidente une augmentation du nombre d'enfants dans les écoles. En février 2018, l'effectif en maternelle était de 150 élèves, en septembre 2020, il est passé à 213 élèves : soit 63 élèves de plus en moins de 2 ans.

- La prévision pour 2022 de l'augmentation du nombre d'enfants dans les deux écoles est de 70 élèves, au vu des constructions récentes et en cours.

- La croissance des effectifs de l'école maternelle va évidemment se répercuter sur l'école primaire qui compte déjà 323 élèves pour 12 classes, soit une moyenne de 27 élèves par classe.

- Le stationnement dans le bourg aux heures d'entrée et de sortie des écoles est déjà un problème complexe, il ne va que s'aggraver avec l'augmentation des effectifs scolaires.

- Le coût prévisionnel des travaux de restructuration de cette école est évalué à 3 300 000€.

- L'école maternelle du fait de sa localisation au-dessus du ruisseau « La Rouille de Petrus » est située dans une zone à forte probabilité d'inondation et par le passé a déjà été inondée à plusieurs reprises.

- Plus de 200 élèves en maternelle et plus de 300 élèves en primaire sont des effectifs excessifs pour un développement harmonieux des enfants.

Nous proposons donc une solution alternative afin d'éviter tous ces inconvénients, comme nous l'avons fait lors de la campagne électorale de mars 2020 :

La création d'un nouveau pôle scolaire permettrait de conserver des écoles de taille raisonnable.

Ce pôle scolaire comprendrait une partie maternelle et une partie primaire. Il devrait être implanté en dehors du bourg afin d'éviter l'engorgement automobile actuel et se rapprocher d'une autre zone d'habitations. Il pourrait éventuellement se situer sur la propriété communale de la Séguinie, ou sur un autre terrain dans le quartier de Mélaç.

L'investissement financier actuellement nécessaire à la restructuration serait ainsi beaucoup mieux utilisé dans une perspective à long terme. D'autant plus que le bâtiment annexe de la Séguinie nécessite des travaux très importants (toiture effondrée depuis plusieurs mois).

Cependant, nous sommes conscients qu'une réhabilitation de la maternelle est nécessaire aujourd'hui (isolation, sanitaires...).

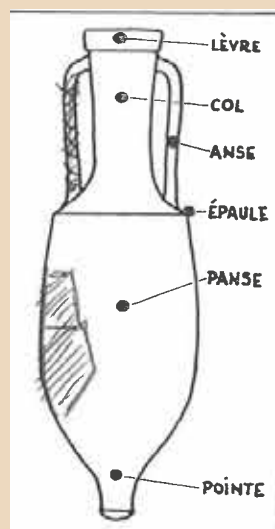
Lors du comité de pilotage du 22 février, le maire a annoncé qu'il envisageait désormais la création d'un nouveau pôle scolaire à la Séguinie.

Nous sommes ravis qu'il se rallie à notre proposition qu'il trouvait irréalisable pendant la campagne électorale de mars 2020 !

Les élus du Nouvel Elan Tressois

Histoire de Tresses

Les fragments d'une amphore



Ces fragments d'amphore de l'époque gallo-romaine proviennent des vignes près du Mayne. Ce sont des fragments d'anse et de panse.

L'amphore était dans l'Antiquité le récipient le plus utilisé pour le transport des produits de base : le vin, l'huile d'olive et les sauces de poissons. Il s'agissait d'emballages perdus qui étaient fabriqués en grande série. Ces récipients fabriqués en argile permettaient, par aspersion d'eau, le maintien du contenu dans un état de fraîcheur satisfaisante.

La substitution progressive des tonneaux aux amphores à partir du III^{ème} siècle de notre ère, les fit disparaître.

Cette amphore tressoise a peut-être contenu les premiers vins de notre commune...

Lucien DELUGA †

Mets en scène ce que tu voudrais pouvoir faire !
Fais tomber les masques !

Pour un plus beau demain,
réinvente la vie d'avant
en dessin ou en photo !

Réveille ta créativité

Exposition le 5 juin 2021
sous les arcades de la mairie

Dépôt de l'oeuvre en Mairie avant le 22 mai 2021
avec nom, prénom et adresse mail
De 6 à 17 ans - une oeuvre par personne

